LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT

ALLOCUTION DE XAVIER DARCOS, MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Lors de la 42e session du Conseil d'orientation et de perfectionnement du CLEMI, mardi 10 décembre 2002, Monsieur Xavier DARCOS, ministre délégué à l'enseignement scolaire, a signé une convention unissant France 5 et le Clemi. Voici le texte de l'allocution qu'il a prononcé à cette occasion.

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous, à l'occasion de la signature de cette importante convention qui va désormais unir France5 et le CLEMI, c'est-à-dire deux institutions qui partagent un même objectif d'éducation des jeunes et d'éveil de leur sens critique, et dont le partenariat ne peut être que fructueux.

Je voudrais profiter de cette occasion pour rendre tout d'abord hommage à l'action et au rôle qui sont les vôtres, Mesdames et Messieurs, au sein du Conseil d'orientation et de perfectionnement du CLEMI.

Lorsque cet organisme a été créé, il est d'emblée apparu que, compte tenu de son positionnement original dans l'institution, son travail devait être validé par une instance autonome, pluraliste, pleinement représentative des courants en présence et ouverte à l'ensemble des familles d'esprit. C'est ce qui a conduit à la création de votre Conseil et a aussitôt permis à des partenaires particulièrement actifs du monde des médias comme aux différents acteurs et usagers du système éducatif de collaborer, de proposer, d'inventer, dans un cadre souple, respectueux de toutes les sensibilités.

De plus, ce cadre se trouvait élargi à l'ensemble des ministères concernés dont les représentants ont contribué, par la diversité et la complémentarité de leurs compétences, à accroître encore la richesse de vos débats et de vos travaux, ce dont attestent les comptes-rendus de vos séances bi-annuelles.

Je tiens donc à saluer le travail extrêmement rigoureux que vous avez accompli et qui a permis d'introduire l'information, écrite ou audiovisuelle, dans la classe - sujet ô combien sensible et délicat - avec toutes les garanties de neutralité et d'objectivité.

J'en reviens maintenant à la convention qui va être signée aujourd'hui. Je me réjouis pour ma part de voir s'établir entre France 5 et l'Education nationale un partenariat renforcé. Je crois que ces deux institutions avaient une vocation naturelle à établir entre elles une synergie, de par la priorité qu'elles accordent toutes deux à l'éducation à l'image.

Nous savons tous ici la place majeure qu'occupe France 5 en matière d'émissions pour la jeunesse, puisque cette chaîne offre aujourd'hui plus de 60% des programmes d'information, des magazines ou des documentaires destinés aux enfants. Nous savons également le rôle qu'elle joue dans le domaine de l'analyse et du commentaire des images. Tout le monde connaît l'émission "Arrêt sur images" qui chaque dimanche, nous dévoile la face cachée ou masquée d'informations que nous avions reçues un peu passivement et nous apprend à les décrypter.

Quant au CLEMI, le travail sur la relation des élèves aux images est pour lui une priorité qui s'inscrit dans le cadre de l'éducation aux médias. Depuis 1983, c'est la mission du centre national et de ses 30 équipes académiques. Cette mission repose tout d'abord sur une importante action de formation. Sur les 18000 enseignants formés chaque année par

le CLEMI, 4500 le sont spécifiquement à l'analyse et à l'impact de l'image d'information. Ces formations répondent à une attente forte des enseignants, qui se disent confrontés à des situations complexes d'"analphabétisme" de l'image chez leurs élèves.

Le travail du CLEMI est ensuite de produire des outils pédagogiques conçus pour aider les enseignants dans leur pratique quotidienne. C'est ainsi qu'ont été élaborés des ouvrages tels que "Apprendre avec la télévision " ou " L'image d'information à l'école primaire " et que devrait voir le jour l'an prochain, je crois, un DVD consacré au journal télévisé. Il importe par ailleurs de souligner que, depuis deux ans, la Semaine de la presse à l'école a pour thème "L'image d'actualité" et que plus de 4 millions d'élèves ont abordé ce thème avec leurs enseignants, à partir de documents pédagogiques conçus par le CLEMI et ses partenaires des médias.

Toutes ces actions, auxquelles il faut ajouter de très nombreux colloques, nationaux et régionaux, donnent la mesure des besoins pressants qui existent dans le contexte scolaire sur la place des images dans la vie des élèves. Elles montrent à l'évidence que le système éducatif est conscient de l'enjeu et qu'il répond aux besoins et aux attentes.

La convention signée entre France 5 et le CLEMI va évidemment contribuer à accroître encore le champ de ces actions. Elle doit en effet permettre aux deux partenaires :

- de travailler ensemble sur et avec la télévision dans l'école, afin d'éduquer les jeunes, tout au long de leur scolarité, à la lecture et à l'analyse des médias,
- de favoriser une connaissance mutuelle par des échanges professionnels et un regard croisé sur l'école et la télévision,
- d'inciter les élèves à communiquer et à débattre autour de questions liées à l'actualité.

Tout cela étant rappelé, je crois que nous ne devons pas nous arrêter en si bon chemin. L'Education nationale se doit de poursuivre et d'amplifier les actions engagées en matière d'apprentissage de la lecture critique de l'image. Tous les rapports parus récemment sur le sujet le recommandent, que soit celui de Blandine Kriegel sur la violence à la télévision, celui du Collectif inter-associatif Enfance Médias, le CIEM, sur l'environnement médiatique des jeunes et bien évidemment celui que vient de remettre Madame la Défenseure des enfants, dont je tiens à saluer la présence parmi nous aujourd'hui. Les enfants passent aujourd'hui en moyenne trois heures par jour devant la télévision, soit moitié plus que le temps consacré à n'importe quelle autre activité. C'est pourquoi ils sont devenus une cible privilégiée du marché des médias et de la publicité. Nous sommes un des pays d'Europe qui reçoit le plus de chaînes thématiques jeunesse. Sans se substituer à la supervision des parents, qui est essentielle, sans jeter la suspicion sur la télévision qui a bien évidemment aussi un rôle pédagogique, l'Ecole ne peut rester indifférente devant un tel phénomène. Elle apprend aux jeunes à commenter un texte, à analyser un tableau ou une symphonie, comment pourrait-on les laisser devant la télévision sans les doter des clés, des codes et des méthodes qui leur permettent d'exercer vis-à-vis d'elle et des informations qu'elle délivre leur esprit critique ? Il en va là de son rôle civique. Car qu'est-ce qu'un citoyen et un citoyen libre, sinon un individu pleinement capable d'analyser et de relativiser les informations qu'il reçoit ? Si l'on est rigoureux, si l'on apprend à vérifier ses sources, à ne pas se laisser aller à la facilité de la rumeur, si l'on comprend qu'une information se lit dans un contexte, alors c'est une pratique quotidienne de la démocratie qui est proposée, une clé pour participer activement au débat. Doit-on se contenter d'écouter ceux qui vivent sous des régimes autoritaires nous dire à quel point nous jouissons d'un bien précieux ? Il ne suffit pas de défendre la démocratie, il faut aussi la promouvoir. L'Ecole a la capacité de la faire découvrir.

Je souhaite que, sur toutes ces questions, le CLEMI continue de jouer un rôle central. Depuis vingt ans, il a fait la preuve de ses atouts que sont la capacité à participer à la mise en place d'une pédagogie de l'action qui part du terrain, l'aptitude à faire travailler ensemble les acteurs de l'école en liaison avec les médias, le réseau particulièrement actif qu'il a constitué, tant en France qu'à l'étranger.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, je tiens à vous confier la mission d'élaborer un livret d'exercices pédagogiques pour aider les enseignants à aborder l'image au collège et au lycée. Son objectif serait de permettre aux élèves de mieux apprendre à décrypter non seulement l'information, mais l'ensemble des images télévisées, c'est à dire les fictions, les dessins animés ou encore les émissions de télé-réalité. Ce document, qui pourrait être conçu sur le modèle du dossier pédagogique accompagnant la semaine de la presse à l'école, devrait pouvoir être diffusé dans les établissements vers la fin du deuxième trimestre de cette année scolaire.

En tout état de cause, je tiens à vous dire tout le plaisir que j'ai eu à vous rencontrer et toute l'attention que je continuerai de porter à l'ensemble de vos travaux. Je souhaite un plein succès au partenariat désormais instauré entre le CLEMI et France 5.